

AVIS PUBLIC

Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais

TAXE SCOLAIRE

Les contribuables du Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSSPO) recevront leur facture de taxe scolaire pour l'exercice débutant le 1er juillet 2026 et se terminant le 30 juin 2027.

Veuillez noter les modalités suivantes :

La date d'envoi du compte de taxe : le 3 août 2026.

Dates d'échéance :

Date d'échéance du 1er versement : le 3 septembre 2026

Date d'échéance du 2e versement (si applicable) : le 2 décembre 2026

Intérêts :

7% l'an pour le 1^{er} juillet 2026 au 30 juin 2027, à compter de la date d'échéance (excepté les arrérages sur lesquels les intérêts sont applicables quotidiennement).

Modes de paiement :

1. Par paiement électronique (sur votre site bancaire, pour nous ajouter comme fournisseur faire la recherche avec le mot « OUTAOUAIS »);
2. Dans toutes les institutions financières;
3. Par la poste.

À noter que le comptoir de taxe du centre administratif du CSSPO est fermé au public.

Tout contribuable qui a changé d'adresse ou n'a pas reçu sa facture de taxe scolaire est prié de communiquer avec le service de la taxe scolaire du CSSPO par téléphone au 819 771-4548, poste 856720, ou par courrier électronique : taxe.srf@csspo.gouv.qc.ca afin d'éviter des frais supplémentaires. Pour des renseignements supplémentaires, veuillez vous référer à www.csspo.gouv.qc.ca/taxe-scolaire.